

DEPARTEMENT DU LOT

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOTPlace de la Mairie
46 260 VARAIRE

Le neuf mars deux mille vingt-six à
9 heures, les membres du Comité Syndical,
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle
des fêtes de Varaire sous la présidence de
Monsieur Didier PECH.

Délibération 2026/18EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONSNombre de délégués votants : 33

Présents (19) : Mmes et MM AILLET
Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles
Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre,
CONTE Christian, COURDESSE Pascal,
CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-
Claude, DELLER Martine, FIGEAC
Francis, FOLICHON Michèle, FONT
Corinne (suppléante VALETTE Roselyne),
GOURGOU Jean Pierre,

ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH
Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur Didier
PECH.

Absents excusés (9) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme
ESTIVAL René, HAUVETTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre,
TARDY Michel.

Absents (4) : Mme et MM. CAMMAS Francis, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud,
VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats 2025 _ Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le comité syndical, après avoir examiné le compte financier unique 2025 du budget
ASSAINISSEMENT COLLECTIF, statue sur l'affectation du résultat 2025 et constate que le compte
administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement et un excédent d'investissement. :

1°) section d'exploitation

Dépenses de l'exercice :	- 305 394.47 €
Recettes de l'exercice :	+ 411 755.16 €
Résultat de l'exercice :	+ 106 360.69 €

Résultat antérieur reporté :	+ 748 403.01 €
------------------------------	----------------

Résultat de clôture :	+ 854 763.70 €
------------------------------	-----------------------

2°) section d'investissement

Dépenses de l'exercice :	- 164 309.84 €
Recettes de l'exercice :	+ 189 336.32 €
Résultat de l'exercice :	+ 25 026.48 €

Résultat antérieur reporté :	+ 61 595.97€
------------------------------	--------------

Solde d'exécution :	+ 86 622.45 €
----------------------------	----------------------

Situation des restes à réaliser en investissement :

Restes à réaliser en dépenses :	- 80 000.00 €
Restes à réaliser en recettes :	+ 0.00 €
Solde des restes à réaliser :	- 80 000.00 €

Solde d'exécution + RAR : + 6 622.45 €

Besoin de financement : 0.00 €

Monsieur le Président propose l'affectation suivante :

Résultat d'exploitation :

- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au compte de recette 002 pour un montant de **854 763.70 €**.

Résultat d'investissement :

- affectation à l'excédent d'investissement au compte de recette 001 pour un montant de **86 622.45 €**.

Le comité syndical, à l'unanimité, valide la proposition d'affectation du résultat présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 17 MARS 2026

Le secrétaire de séance

Marcel AYMARD



Didier PECH



SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la Mairie - 46200 Villeneuve